



- organiser ses recherches
- le job et la loi
- les pistes à explorer...

**dossier
spécial :**
"un job dans
l'animation"

Retrouvez les offres dans le Val d'Oise:

www.valdoise.fr

www.cij95.org

Opération "Jobs d'été"
avec le Conseil Général, l'ANPE
et le Réseau Information Jeunesse



sommaire



• Introduction.....	3
→ organiser ses recherches	
• faire son choix.....	4
• communiquer sur soi : du bon usage du CV et de la lettre de motivation.....	5
• varier ses méthodes de recherche.....	8
→ le job et la loi	
• à quel âge peut-on travailler ?.....	11
• jobs et études.....	11
• le contrat de travail.....	12
• le salaire.....	13
• le temps de travail.....	14
→ des pistes par secteurs d'activité tourisme, transports, restauration hôtellerie, santé, commerce	17
• ressources en ligne et web.....	21

→ dossier spécial : jobs dans l'animation

• le BAFA : les étapes de la formation, les financements.....	24
• les pistes de recherche.....	26
• Foire Aux Questions (FAQ).....	30

→ Annexes **les ressources et adresses des lieux-clés** **pour la recherche d'un job**

• le réseau information jeunesse en Val d'Oise...	34
• lieux-clés.....	36

Réservation 60 jours à l'avance



Passe-moi

19€* (hors frais de réservation)

que j'aie
m'éclater
à Berlin !



Et pour le même prix* aller retour, Eurolines vous emmène aussi à :



**LONDRES, COLOGNE
BRUXELLES, GENÈVE
et LUXEMBOURG !**

Informations / Réservations

Paris Gallieni : 28 av. du Général de Gaulle
93541 BAGNOLET cedex - M° Gallieni
Tél. 08 92 89 90 91 (0,34€/mn.)

Paris La Défense : Esplanade de La Défense,
7bis place de La Défense 92400 COURBEVOIE
Tél. 01 49 67 09 79 - M° La Défense Grde Arche

Paris Clichy : 75bis, bd de Clichy - 75009 Paris
Tél. 01 44 63 00 66 - M° Place de Clichy

Paris 1er : 8 rue St Florentin - 75001 Paris
Tél. 01 53 45 81 00 - M° Concorde

Paris 5ème : 55, rue St Jacques - 75005 Paris
M° St Michel, Cluny la Sorbonne
Tél. 01 43 54 11 99

Versailles : 4, avenue de Sceaux
78000 Versailles - Tél. 01 39 02 03 73

Cergy-Pontoise : 1, place des arts - 01 34 41 67 62

*Offre aller simple au départ de Paris avec nombre de places limitées valable pour un achat 60 jours avant le départ (se renseigner sur les périodes de validité). Frais de réservation en sus : +4€/personne. Suppléments en fonction du jour de départ et de la saison, se renseigner auprès d'un bureau Eurolines.

En raison du nombre toujours croissant de jeunes à la recherche d'un job à l'approche des vacances scolaires, la chasse à l'emploi saisonnier commence très tôt. Les jobs se débussent partout : conduire une voiture ou un camion, tenir un standard, encadrer ou animer des groupes, s'occuper d'enfants, travailler dans un café ou un restaurant...

Les possibilités sont nombreuses, même s'il faut bien garder à l'esprit que décrocher un tel job relève parfois du parcours du combattant.

Quoiqu'il en soit, les jobs d'été permettent un premier contact avec le monde du travail et d'accéder à un début d'autonomie financière. De la même manière, ils sont aussi un bon moyen d'agrémenter votre CV d'une première expérience professionnelle, ou de le consolider.

Ce guide a pour objectif de vous fournir des informations pratiques et des pistes à explorer pour gagner en efficacité et en temps dans votre recherche.

Nous vous proposons des pistes dans le cadre des jobs en général, un dossier spécial concernant les jobs dans l'animation occasionnelle.

introduction





organiser ses recherches



faire son choix

définir une stratégie

Dans un premier temps, il convient de hiérarchiser ses objectifs : un job en rapport avec sa formation pour étoffer son CV et acquérir de nouvelles compétences, ou un job pour financer des vacances ou des études ?

Dans le premier cas, le fait que les études poursuivies soient en rapport avec l'emploi recherché sera le principal atout à mettre en valeur face aux employeurs. Cet emploi permettra de se familiariser avec le secteur d'activité et d'établir de précieux contacts pour sa vie professionnelle future.

Dans le second cas, le salaire proposé sera bien sûr l'élément déterminant.

Toutefois, pour rechercher et convaincre un employeur, les arguments seront plus faciles à trouver si on reste centré sur ses préférences, d'autant plus que la rémunération dépasse rarement le SMIC.

concilier ses aptitudes et ses envies

La seconde étape consiste à mettre à plat ses compétences et identifier ses préférences, en essayant de les concilier avec réalisme. Pour cela, un petit bilan de vos goûts, atouts et pourquoi pas de vos projets sera le bienvenu :

- Faire le bilan de ses compétences : parler une langue étrangère, conduire une voiture, maîtriser des logiciels informatiques, encadrer et animer des groupes...

Combien de temps est-on disponible ?

Si l'on est disponible moins d'un mois, autant dire qu'il va être difficile de proposer des pistes car les employeurs préfèrent embaucher des jeunes pour une période plus longue. Pour de courtes périodes, il vaut mieux tenter l'intérim ou miser sur son réseau relationnel.

- Orienter ses recherches en fonction de ses diplômes
Par exemple : BAFA, BAFD, BNS... CAP, BEP, DUT, BTS...
- Déterminer ses préférences : voyager, travailler en plein air ou la nuit, travailler dans un bureau, être au contact du public... Tout job nécessite une motivation : s'il est en rapport avec ses goûts, on s'y sentira plus à l'aise. Les employeurs recherchent du personnel motivé.

Autant d'éléments qu'il faut lister pour définir le job à rechercher et qui faciliteront la rédaction d'un bon CV.

communiquer sur soi : du bon usage du CV et de la lettre de motivation

Curriculum vitae et lettre de motivation sont les outils indispensables pour entrer en contact avec les employeurs, quels que soient les moyens utilisés : courrier, visite sur place, internet...

Vous trouverez sur le site de l'ANPE dans la section «candidats» de nombreux documents et guides avec des exemples concrets pour vous aider dans la

rédaction de votre CV et de votre lettre de motivation.

http://www.anpe.fr/espace_candidat/



le CV gagnant : 30 secondes pour capter l'attention

Le curriculum vitae ou CV doit mettre une candidature en valeur : c'est un ambassadeur. Il faut donc soigner sa présentation ! Dans la mesure du possible, il faut l'adapter à chaque type de poste recherché. Le CV doit donner envie à un employeur d'en savoir plus lors d'un entretien.

Il peut aussi être remis à l'occasion de forums ou de visites, directement aux employeurs.

Une fois le CV rédigé, l'examiner d'un œil critique et demander l'avis de son entourage. La question est : donnera-t-il envie à un recruteur de me contacter ?

La présentation :

Le CV doit tenir sur une page, être clair, aéré, soigné et sans faute d'orthographe.

Commencer chaque rubrique par les informations les plus récentes (le dernier emploi, le dernier diplôme etc.). La photo est à éviter, sauf si elle est demandée.

Les rubriques :

→ Etat civil :

prénom, nom, téléphone personnel (répondeur) et/ou portable ; adresse électronique (consulter régulièrement sa boîte aux lettres) ; âge (en chiffre) ; situation familiale, nationalité, permis de conduire : si c'est utile, selon l'emploi recherché.

Des erreurs à éviter sur le CV...

- Inscrire la mention « Curriculum vitæ » ou CV
- S'inventer des diplômes ou des emplois fictifs...
- Mettre sa date de naissance et son âge... (l'un ou l'autre suffit)
- Enregistrer un message « très spécial » sur son répondeur ou une adresse électronique trop fantaisiste.

L'intitulé du poste recherché peut être précisé en titre.

→ Expérience professionnelle :

Si on a peu d'expérience, on peut aussi mentionner ses stages pratiques en entreprise.

Pour chaque expérience, indiquer l'intitulé du poste occupé, le nom et la localisation

de l'entreprise, la durée et les tâches réalisées.

→ Formation :

Diplômes obtenus et spécialisations ; nom et ville des établissements ; dates

Langues étrangères (rubrique non obligatoire ou intégrée à « formation »), préciser le niveau : notions, bonnes notions, courant, bilingue.

→ Informations complémentaires :

Indiquer les activités pouvant intéresser un employeur : informatique, activités associatives, séjours à l'étranger. Préciser les loisirs, sports, centres d'intérêt s'ils existent. Eviter les banalités du style lecture, musique, cinéma. Mentionner les projets en cours : formation, action de volontariat/bénévolat. Indiquer la mobilité géographique possible.

la lettre de motivation

La lettre de motivation et le CV sont complémentaires, mais doivent pouvoir être lus séparément. La lettre de motivation doit mettre en avant atouts et expériences en lien avec l'emploi visé et susciter la curiosité du recruteur. Son efficacité se mesure au fait qu'elle permettra d'obtenir ou non un entretien.

La lettre de motivation doit :

- Préciser la raison de sa candidature (réponse à une annonce ou candidature spontanée)
- Présenter ses compétences et ses motivations **en se centrant le plus possible sur les besoins de l'entreprise** (ce que l'entreprise peut vous apporter, mais surtout **ce que vous pouvez apporter** à l'entreprise)
- Proposer de rencontrer l'employeur

Petits conseils de rédaction :

- Sélectionner quelques points de son CV à mettre en relief,
- Faire plusieurs brouillons jusqu'à trouver le ton juste,
- **favoriser les formulations positives, les phrases courtes (sujet-verbe-complément)**
- Proposer un manuscrit original pour chaque candidature. Eviter de répéter son CV, d'indiquer ses prétentions de salaire, de laisser des fautes d'orthographe ou des ratures...

Petits conseils de forme:

- La lettre est rédigée sur papier blanc format A4.
- En cas de réponse à une annonce, le mentionner dans la lettre avec les références.
- **Signer la lettre**
- Garder un double.

- Consulter régulièrement sa boîte si l'on mentionne une adresse électronique.

Lettre et CV par internet

Les sites d'entreprises disposent souvent d'un formulaire de candidature. Celui-ci est composé d'un questionnaire-type faisant office de CV, et d'un « champ d'expression libre » pour exposer vos motivations.

On peut aussi joindre une lettre de motivation à son « CV virtuel », et adresser le tout par mail à des entreprises présélectionnées.

La présentation doit rester sobre et efficace : pas de fond coloré, aucun effet superflu... La « lettre électronique » répond exactement aux mêmes critères que la lettre manuscrite, la signature finale en moins !

Vérifier que le fichier ne contient aucun virus, sans quoi... adieu au job de ses rêves avant même le premier entretien...

Attention aux pièges : il existe des accès payants aux offres, les offres ne sont pas toujours mises à jour : une date de mise à jour doit figurer sur le site, et elle doit être récente

Aller en priorité sur des sites institutionnels qui vont à la fois donner des informations et des liens (ex : anpe.fr, cidj.com, cyber-emploi-centre.com, cij95.org)...

varier ses méthodes de recherche

La candidature « spontanée » est la méthode la plus efficace pour décrocher un job, elle permet de se faire connaître des entreprises qui ont un besoin mais n'ont pas encore entamé une procédure de recrutement. D'où l'intérêt de bien définir ses critères pour prendre contact avec les entreprises de son choix.

Beaucoup d'emplois saisonniers ne font pas l'objet d'annonces (dans les ANPE ou les journaux). Se présenter, avec un bon CV est toujours un « plus » convaincant pour un employeur. En effet, il se souviendra mieux de vous au moment d'étudier votre candidature, parmi les autres, et pourra être rassuré par la première impression laissée par ce contact direct avec vous.

Cependant, il existe des forums ou « journées jobs » et des circuits présentant toutes les garanties de sérieux. Ils sont aussi un excellent moyen, tout en y déposant son CV, de prendre contact directement avec un éventuel employeur.

où trouver des offres ?

Le réseau Information Jeunesse

Centre Information Jeunesse, Bureaux Information Jeunesse et Points Information Jeunesse (voir adresses en annexe) affichent tout au long de l'année des offres d'emploi et proposent des « pistes ».

Toutes ces structures mettent à disposition des ordinateurs connectés à Internet qui permettent de faire des recherches. Elles peuvent vous orienter vers des organismes à contacter, et vous informer sur la législation du travail (voir adresses en annexe).

Quelques sites à consulter pour vos recherches :

- www.valdoise.fr
jobs été Val d'Oise
- www.cij95.org
jobs animation Val d'Oise
- www.cidj.com
jobs été France
- www.jobs-ete-europe.com
jobs été Europe (site portail)

L'ANPE

L'ANPE propose de nombreuses offres saisonnières accessibles même si l'on n'a pas le statut de demandeur d'emploi.

- www.anpe.fr

Les agences d'intérim

Les agences d'intérim peuvent recruter des jeunes pour l'été,

surtout sur de courtes périodes (moins d'un mois). Consulter les pages jaunes ou le site internet :

- www.officiel-interim.com...

Les CROUS (centres régionaux des œuvres universitaires)

Ils proposent aux étudiants des emplois liés à l'enseignement: cours, traductions, interpréariat, surveillance de devoirs, etc. Avec les gardes d'enfants et le travail au pair, ce sont les emplois les plus nombreux. On peut y trouver également des emplois proches du secteur de la publicité (affichage, distribution de prospectus, enquêtes et sondages), ou encore des emplois dans l'hôtellerie, la restauration et le secrétariat. Les emplois occasionnels de très courte durée sont les plus nombreux.

- www.crous-versailles.fr/index.htm

Attention : ces offres de jobs sont le plus souvent à consulter sur place.

comment trouver des adresses d'entreprises ?

Beaucoup d'entreprises embauchent prioritairement les enfants de leur personnel. Il ne faut donc pas négliger les emplois que l'on peut trouver par relations (parents, amis) et par le « bouche à oreille ». Déposer également des annonces chez les commerçants.

Utiliser l'annuaire du téléphone par profession (www.pages-jaunes.fr). Utiliser aussi les annuaires professionnels et les annuaires édités par les syndicats professionnels...

- www.bottin.fr
- www.europages.com ...

Les structures du réseau Information Jeunesse du Val d'Oise (CIJ , BIJ et PIJ) peuvent mettre à disposition une base de données numérique des entreprises du département, créée par le CEEVO, Comité d'Expansion Economique du Val d'Oise.

Visiter les salons, foires ou journées de recrutement.

- www.salons-online.com

Internet est aussi un vivier à jobs pour qui sait bien chercher.

Le site « portail » facilite la recherche grâce à de nombreux liens avec des sites sélectionnés, ex :

- www.parcours-emploi.com

**Voir aussi :
« ressources en ligne et web »**

Attention : à moins de 18 ans, il est très difficile de trouver un job – à plus forte raison à 14 ans ! En outre, il faut savoir que certains secteurs professionnels ne peuvent absolument pas embaucher de mineurs (horaires de nuit, vente d'alcool...)



**Formation des animateurs
et directeurs de centres
de vacances et de loisirs**

BAFA • BAFO • BP-JEPS • DEFA

Ceméa - 50, rue de la République - 95100 Argenteuil - Tél : 01 30 25 89 20
Mail : cemea-argenteuil@wanadoo.fr - Site Web : www.cemea.asso.fr/idf



Passport
de Compétences
Informatique
Européen



1er centre officiel de test en Ile-de-France
validation de compétences en langues et bureautique
TOEIC, TOEIC Bridge, TFI, WiDaf, BULATS et PCIE.
A Versailles, toute l'année, sur RDV
Anglais, Espagnol, Allemand, Français...

51, rue St Charles - 78000 VERSAILLES

INFOS 01 30 97 86 00 www.bdl-institute.fr



21, rue Gambetta
95260 BEAUMONT-SUR-OISE



Association Pontoisienne
pour le Logement des Jeunes
(A.P.L.J.)

3, Place de la Fraternité
et 30, Hauts de Marcouville
95300 PONTOISE

Associations gestionnaires des foyers de Jeunes Travailleurs de
Beaumont-sur-Oise • Pontoise (Foyers des Louvrais et de Marcouville)

N° INDIGO : 0 820 000 248 • E-mail : ftj@aljb.fr

Activité : Les F.J.T. de Beaumont et Pontoise (Louvrais et Marcouville) accueillent des jeunes travailleurs, étudiants, stagiaires ou apprentis de 18 à 25 ans venus exercer leurs activités dans la région ou désireux de trouver un hébergement collectif diversifié.

Capacité : F.J.T. Beaumont : 70 places
F.J.T. des Louvrais : 135 places
F.J.T. de Marcouville : 92 places

Responsables : M. Lucien VINTZEL, Président
M. Kader HABACHI, Directeur



le job et la loi

à quel âge peut-on travailler ?

Très peu de jobs sont proposés aux mineurs, bien que rien ne s'y oppose formellement au niveau de la loi :

L'âge légal pour travailler est de 14 ans.

Pour tous les mineurs de moins de 18 ans, une autorisation parentale est obligatoire et l'employeur doit être en possession d'une autorisation de l'inspection du travail.

Entre 14 et 16 ans, un jeune peut travailler durant la moitié des périodes de vacances scolaires à condition qu'il s'agisse de travaux légers, et que la durée totale des vacances soit d'au moins 14 jours .

Ces conditions sont souvent des obstacles qui se dressent entre les jeunes et les employeurs, qui embauchent donc peu de mineurs.

Job et allocations familiales

Les jeunes de moins de 21 ans, encore à la charge de leurs parents qui perçoivent des pres-

tations familiales, ne doivent pas percevoir un revenu net supérieur à 55% du SMIC. C'est la moyenne des rémunérations sur 6 mois qui est prise en compte par les caisses d'allocations familiales.

L'ensemble des gains ne doit pas dépasser 4019 € par an (au 01/07/2005).

jobs et études

Les étudiants qui travaillent doivent avoir un contrat de travail, payer des cotisations de Sécurité sociale (même s'ils sont déjà couverts par le régime étudiant) et déclarer leurs revenus, soit sur leur propre déclaration d'impôts, soit sur celle de leurs parents (calcul à faire...).

Etudiant boursier, si votre salaire dépasse un certain plafond votre bourse peut être supprimée, situation à évaluer au cas par cas selon les barèmes en vigueur des bourses sur critères sociaux

Etudiants étrangers :

Les étudiants étrangers originaires de l'Union européenne (UE) peuvent travailler en France sans aucune restriction. Il leur suffit de déposer le double de la déclaration d'engagement remplie par l'employeur auprès de la mairie ou du commissariat de police de leur lieu de résidence.

Pour les étrangers hors UE, les démarches se font auprès de la DDTEFP, qui suite à l'étude du dossier du demandeur, peut fournir une APT (Autorisation Provisoire de Travail). Un étudiant étranger souhaitant travailler en France pendant les périodes de vacances scolaires peut obtenir une APT de 3 mois en présentant un engagement de travail de son employeur, son titre de séjour, et sa carte d'étudiant. Un étudiant étranger souhaitant travailler hors périodes de vacances scolaires devra présenter les mêmes pièces accompagnées d'une demande écrite explicative. Il peut alors obtenir une APT de 9 mois maximum, à mi-temps.

**Cf. fiche ACTUEL-Cidjn° 5.570
« Travail des étrangers en
France : législation »**

**Pour tous renseignements
contacter la DDTEFP (Direction
Départementale du Travail, de
l'Emploi et de la Formation
Professionnelle), service de
la main d'œuvre étrangère
(adresse en annexe).**

le contrat de travail

Les emplois saisonniers ou occasionnels sont des emplois à durée déterminée : CDD.

Ils doivent donc faire l'objet d'un contrat de travail écrit. Tout contrat de travail établi doit mentionner :

- la durée du contrat (de date à date ou la saison)
- le nombre d'heures de travail
- le salaire

S'il est parfois difficile d'exiger d'un employeur la rédaction d'un contrat de travail pour un emploi occasionnel, une lettre d'embauche et une fiche de salaire sont un minimum à exiger. En effet, elles attestent du lien entre le salarié et l'employeur et servent de preuve en cas de litige ou d'accident du travail.

Ne jamais signer de contrat de travail en blanc.

Quelle que soit la durée du contrat, à l'expiration de celui-ci, l'employeur doit remettre un certificat de travail mentionnant les dates d'entrée, de sortie et la nature de l'emploi occupé, et une attestation ASSEDIC

S'il n'existe ni contrat, ni bulletin de salaire, il s'agit d'un travail non déclaré et donc illégal, qui fait perdre au salarié tout droit à la couverture sociale et aux allocations chômage.

Que faire en cas de litige ?

Les règlements amiables avec l'employeur sont toujours préférables. Les délégués du personnel ou les syndicats peuvent être sollicités pour appuyer une demande.

Si le problème n'est pas résolu, il est possible de contacter l'Inspection du Travail qui dispose de pouvoirs importants pour sanctionner toute infraction à la législation (légalité d'un contrat, conditions de travail, règlement des conflits...). Chaque section d'inspection est compétente pour une zone géographique précise, il faut donc s'adresser à l'Inspecteur du Travail du lieu de l'entreprise.

Enfin, un recours au Conseil des Prud'hommes est possible, si le litige n'est toujours pas résolu. La procédure est gratuite, si vous souhaitez un avocat vous pouvez demander l'aide juridictionnelle sous certaines conditions de ressources.

le salaire

Le salaire doit être au minimum égal au SMIC horaire. Pour les moins de 18 ans, il varie entre 80 et 90% du SMIC selon l'âge.

Toutefois, certains secteurs échappent à la règle du SMIC, l'animation de centres de vacances, par exemple (voir dossier spécial animation).

Le SMIC au 1er juillet 2005 :

- 8,03 € brut de l'heure
- 1217,91 € brut par mois (base 35h/semaine)
- Moins de 17 ans : 80 % du SMIC soit 6,42 €/h
- 17/18 ans : 90 % du SMIC soit 7,22 €/h

Pour obtenir le salaire net, il faut soustraire environ 20% de cotisations obligatoires.

Attention, les avantages en nature, du type repas ou hébergement, figurent sur les fiches de salaire et sont imposables.

Au salaire doit s'ajouter l'indemnité de congés payés qui représente 10 % des salaires bruts perçus.

La rémunération doit être versée au moins une fois par mois accompagnée d'un bulletin de salaire à conserver à vie. Le bulletin de salaire doit être remis à la fin de chaque mois et non pas à la fin de la saison.

Le bulletin doit informer sur le salaire de base, les heures travaillées, les heures supplémentaires, les absences, les avantages en nature s'il en existe, les pourboires, les charges salariales et patronales.

Cas d'un emploi chez un particulier :

Pour un emploi d'une durée de moins de 8 heures par semaine, il est possible d'être rémunéré

par le biais du CESU, Chèque Emploi Service Universel.

Ce dispositif est avantageux pour les employeurs : ils peuvent se les procurer dans les banques. Pour plus d'informations : www.cesu.urssaf.fr

Attention : dans certains secteurs, en Hôtellerie-Restauration par exemple, il existe des règles particulières concernant les horaires et les heures supplémentaires.

le temps de travail

règle générale

La durée légale hebdomadaire du temps de travail est de 35 heures.

La durée maximale quotidienne ne peut excéder 10 heures pour les plus de 18 ans et 8 heures pour les mineurs.

Pour les jeunes de moins de 18 ans, il est interdit de travailler entre 22 heures et 6 heures. Ils doivent bénéficier d'un repos de nuit de 12 heures consécutives et ne peuvent travailler plus de 35 heures par semaine.

Il est interdit d'occuper un salarié plus de 6 jours par semaine. Celui-ci doit bénéficier d'une jour-

née de repos minimum par semaine afin de pouvoir récupérer.

cas particuliers : aménagements et variantes

Calcul des heures supplémentaires :

- Les 35 heures légales sont rémunérées au taux horaire de base
- Les 8 heures suivantes sont majorées de 25 %

Au-delà, la majoration est de 50 % sauf accord de branche ou convention collective

Les heures supplémentaires donnent obligatoirement droit à un repos compensateur.

congés payés

Toute période de 4 semaines de travail, consécutives ou non, ouvre droit à 2 jours et demi de congés à prendre en congé réel durant le temps du contrat ou à régler en fin de contrat sous forme d'indemnité compensatrice.

sécurité sociale

Pour les jeunes, les cotisations sont obligatoires comme pour les autres salariés, même s'ils sont déjà couverts par le régime étudiant.

LJF



LE JOINT FRANCAIS

84-116 rue Salvador Allende
95870 BEZONS

Tél: 01 34 23 34 83 Fax: 01 34 23 35 13



FORMEZ-VOUS À L'ANIMATION AVEC LE CPCV IdF

BAFA, BAFD : 01 34 27 46 37

PRÉBAPAAT, BAPAAT, BPJEPS : 01 39 34 31 20

DEFA : 01 34 27 46 52

Lieux de formation : Val d'Oise (95) - Inscription permanente

www.cpcvidf.asso.fr

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

CFA Gennevilliers
01 30 13 19 47

Contact : Natacha DA GRACA

www.aft-iftim.com

Vous avez de 16 à 25 ans ?
L'AFT•IFTIM vous propose de découvrir
ses formations :

- CAP Agent d'entrepôt et de messagerie
- BEP Logistique et Commercialisation
- BAC PRO Logistique
- Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique

AFT•IFTIM
Le meilleur transport logistique

www.caf.fr

Pour calculer votre aide au logement et saisir votre demande en ligne



Mode d'emploi pour l'aide au logement étudiant :

- Complétez les rubriques
- Imprimez et signez votre dossier
- Envoyez-le accompagné des justificatifs demandés, à l'adresse suivante :

Caisse d'allocations familiales du Val d'Oise
Quartier de la Préfecture
2, place de la Pergola
95018 CERGY-PONTOISE CEDEX

CALVIN ✈️ THOMAS

- 139 \$ payés par semaine
- voyage aller-retour offert
- stage à New York offert
- assurance offerte
- bourse d'études de 500 \$
- visa J-1



UN AN AU PAIR AUX USA

JOBS D'ETE AUX USA



- un job
- un logement
- 1200 \$ par mois en moyenne
- assurance complète
- aide sur place
- visa J-1

▶ N° Indigo 0 825 03 5000

www.calvin-thomas.com

des pistes par secteurs d'activité

animation socio-culturelle et sportive

→ voir dossier spécial

garde d'enfants

Le Baby-sitting peut être une piste intéressante. Ce secteur fonctionne beaucoup grâce au bouche à oreille. On peut également laisser des petites annonces chez les commerçants. De nombreuses structures du réseau IJ proposent un service « baby-sitting » qui facilite les contacts entre parents et baby-sitters (également sur le net : www.cij95.org)

hôtesses (et hôtes), animateurs (-trices) de vente

Salons, séminaires, congrès, accueil en entreprise, promotion et animation : le rôle d'hôte(sse) est d'accueillir et de renseigner. L'anglais est exigé, la maîtrise d'une autre langue sera un atout supplémentaire.

Attention : une excellente présentation est exigée, il existe des critères de tailles.

Pour les adresses d'agences, voir pages jaunes rubrique « hôtesse d'accueil » sur Paris.

Commerce - Vente

Commerce de détail, grandes surfaces, marchés, commerce ambulants, tous recrutent régulièrement. vendeurs, caissiers, manutentionnaires, les jobs sont nombreux.

Envoyer sa candidature ou retirer des dossiers auprès du service du personnel pour les grandes surfaces. Pour les petits commerces, s'adresser directement aux responsables.

Les grands magasins proposent de nombreux postes mais sont extrêmement sollicités, mieux vaut s'y prendre tôt.

hôtellerie Restauration

Il existe une grande variété de jobs dans ce secteur : serveur, femme de chambre, veilleur de nuit, portier, barman, réceptionniste, bagagiste, accueil et service dans les fast-food, etc.

Les employeurs recrutent toute l'année mais ont toujours be-

soin de renfort au moment des grosses vagues touristiques.

Les horaires de travail (nuit, tôt le matin, coupure en milieu de journée, ½ journée) sont intéressants pour les étudiants, mais physiquement éprouvants.

Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas travailler dans les débits de boissons.

www.snarr.fr/emploi/index.htm

tourisme

Le secteur du tourisme recrute beaucoup durant la période estivale. Une bonne culture générale et une langue étrangère sont de rigueur.

Les musées et châteaux proposent des postes d'accueil, de sécurité, de caisse ou encore de vestiaire.

Les parcs de loisirs et d'attractions recrutent également, ainsi que les bateaux-mouches pour des emplois de guides, de caissiers et de serveurs. L'anglais est exigé.

Les campings proposent des postes d'accueil, d'animation, à la restauration/bar et l'entretien.

www.recrutour.fr/fr/

transports

Receveur d'autoroute, chauffeur, livreur, accompagnateur wagon-lit, gardien de parking,

déménageur, etc., les jobs foisonnent.

En Train, en gare :

Il y a des postes à pourvoir pour l'aide aux voyageurs, pour les wagons-bar, la restauration ambulante, etc.

Une formation commerciale sera un atout ainsi qu'une bonne présentation et une grande disponibilité.

Contacts :

- Société des Wagons Lits :
www.wagons-lits.com/contacts.html
- Groupe EFFIA : aide aux voyageurs dans les gares TGV de Paris (gilets rouges : 250 postes pour l'été) et dans les aéroports Orly, Le Bourget et Roissy (500 postes)
Par mail uniquement :
emploi@effia.fr

Sur la Route :

Livreur ou Chauffeur de Maître : avoir son permis de conduire auto ou moto (depuis plus de 2 ans pour les chauffeurs de maître).

Receveur d'autoroute :

Une condition : habiter à proximité d'une autoroute et être motorisé.

(liste des sociétés d'autoroute : <http://www.autoroutes.fr/asfa/qui.php?lng=1>)

Voir dans les pages jaunes, rubriques « courses, transports légers de proximité », « travaux

routiers » et « location de voitures de luxe ».

télémarketing emplois de bureau et assistance :

Emplois de bureau

Les emplois de standardistes, secrétaires, assistants, sont en général réservés aux enfants du personnel. Commencer ses recherches dès le mois de mars.

Les banques, la Poste, France Télécom, la SNCF ainsi que les compagnies d'assurance, embauchent des saisonniers pour la période estivale.

Télémarketing

Vendre ou enquêter, les jobs au téléphone sont nombreux. Les sociétés de télémarketing et de sondage recrutent beaucoup d'étudiants et assurent leur formation.

On vous demandera d'avoir de l'endurance (le travail s'effectue souvent le soir), un bon moral (pour résister aux nombreux refus) et une bonne élocution.

Assistance

Les organismes recrutent également durant l'été des chargés d'assistance :

Avoir au moins 20 ans, bac minimum, aisance téléphonique et adaptation aux outils informatiques. Bonne connaissance de la géographie française et d'une

langue étrangère. Etre disponible au moins 2 mois. Postes en horaires décalés (24H/24).

- http://www.europ-assistance.fr/v2/www/nous_rejoindre/etudiants.cfm
- http://www.ima.tm.fr/ima_recrute/recrute.cfm
- <http://www.mondial-assistance.fr/fr/aboutus/jobs.htm>

sécurité gardiennage

Ces postes sont surtout proposés la nuit, le week-end et les jours fériés. Les horaires sont assez contraignants. Profil : sérieux, ponctuel, responsable, bonne présentation.

Pour les postes de gardiennage, un extrait de votre casier judiciaire sera exigé.

santé

Les différents jobs accessibles s'effectuent dans le cadre de remplacements.

Adresser sa candidature au service du personnel des hôpitaux, cliniques et maisons de retraite et associations d'aide à domicile du département ou de la région.

On peut exercer les emplois suivants :

- Agent hospitalier
- Ambulancier (permis de con-

- duire et AFPS obligatoire)
- Assistant sanitaire (AFPS obligatoire ou posséder la carte d'auxiliaire sanitaire ou être étudiant en médecine ou élève infirmier)
 - Brancardier
 - Aide à domicile

Pour tous ces postes, une grande résistance morale est nécessaire, le travail de nuit est fréquent.

travaux agricoles

Ces activités ont un caractère essentiellement saisonnier. C'est le cas pour les vendanges, le ramassage des légumes, la cueillette des fruits, les foins, les moissons...

Les offres d'emploi les plus nombreuses concernent l'écimage du maïs (ou castration), les vendanges et l'effeuillage du tabac.

Tous ces travaux saisonniers demandent une bonne condition physique pour affronter des journées de travail longues et pénibles. Les périodes de travail s'étalent de mai à octobre.

Le site de référence :
www.anefa.org (bourse à l'emploi saisonnier agricole)

jobs à l'étranger

Au pair :

le placement au pair consiste en l'accueil temporaire, au sein de familles, de jeunes étran-

gers venus dans le but de perfectionner leurs connaissances linguistiques. En échange du logement et du couvert, le jeune apporte son aide (travaux ménagers, garde des enfants...). Il reçoit également de l'argent de poche. Bien qu'elle ne soit pas uniquement réservée aux jeunes filles, cette formule est plus difficilement accessible aux garçons. Il est difficile de trouver un placement pour moins de 2 mois. Néanmoins, Silc, Experiment, Acte International, Club TELI... assurent ce genre de placement.

Accompagnateurs de séjours linguistiques :

les organismes de séjours linguistiques recherchent des accompagnateurs pour assurer la responsabilité du groupe qu'ils convoient et l'organisation du séjour sur place : encadrement, liaison entre les responsables locaux et les membres du groupe, installation des jeunes, réservations, organisation des loisirs. La maîtrise de la langue du pays d'accueil est naturellement obligatoire. La fiche CIDJ «Séjours linguistiques» répertorie les organismes susceptibles de recruter des accompagnateurs.

ressources en ligne et web

Portails

- www.cyber-emploi.net
Site-portal avec référencement de très nombreux sites de jobs, France et étranger
- www.parcours-emploi.com

Généralistes

- www.anpe.fr
Le site de l'ANPE propose également des emplois saisonniers sur la France entière.

Etranger, Europe

- www.jobs-ete-europe.com
Le site des offres de jobs en Europe dans le cadre de la campagne nationale jobs d'été CIDJ et ANPE
- www.jobplanet.fr
Jobs saisonniers tous pays
- www.coolworks.com
(en anglais)
Jobs d'été et d'hiver dans les parcs nationaux américains
- www.france-au-pair.com
Site axé vers l'étranger et le Royaume Uni, jobs d'été, jobs dans l'hôtellerie, en entreprise et au pair
- www.sun-job.com
Recherche d'emploi pour les étudiants, jobs et stages
- www.summerjobs.com
(en anglais)
Site anglophone de recherche de jobs dans les parcs nationaux, camps d'été...

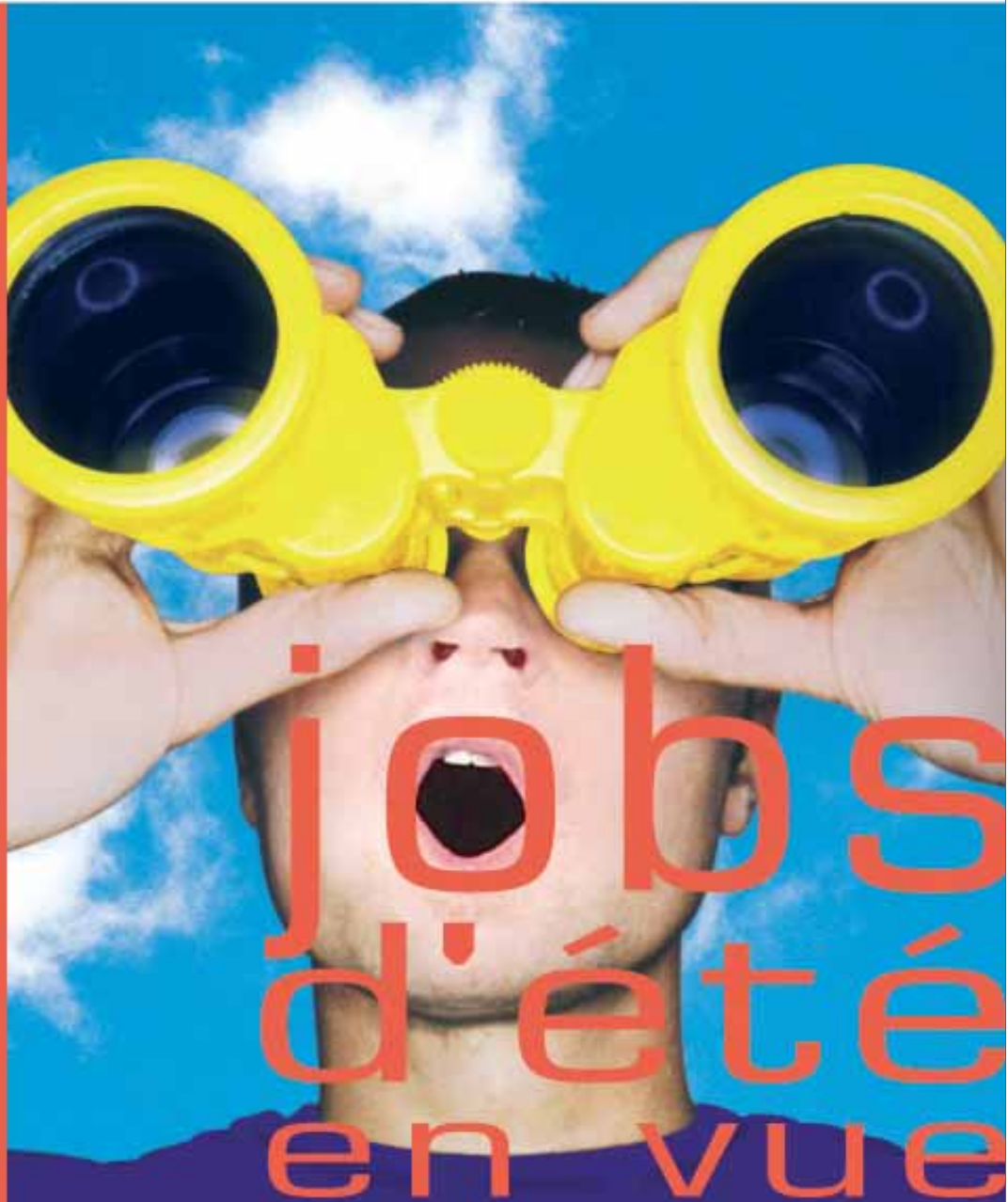
- www.londonjob.net/indexfr.html
CDI et jobs saisonniers, professionnels et jeunes sans expérience,
Tous niveaux d'anglais
- www.hoteljobs.ie
(en anglais)
Des jobs dans l'hôtellerie en Irlande
- www.teli.asso.fr
Pour trouver des jobs dans le monde

Intérim

- www.manpower.fr
- www.adecco.fr
- www.vediorbis.com
- www.kellyservices.fr
- www.j4s.org

Jobs étudiants ou jobs occasionnels

- www.jobetudiant.net
- www.studyrama-jobs.com
Pour les étudiants et jeunes diplômés : offres de jobs, conseils...
- www.parisetudiant.com
Job étudiant, job d'été, offres et conseils
- www.capcampus.com
Portail de l'emploi étudiant avec jobs étudiants et jobs d'été
- www.jobetudiant.com
Jobs d'été, jobs étudiants, propositions de stages et alternance.
- www.etudis.com
Site orienté vers le premier emploi et jobs étudiants



< **Points de consultation
dans le Val d'Oise :**
Missions locales,
agences ANPE
et les points CYB
des centres
d'information
jeunesse

www.valdoise.fr

www.anpe.fr

www.cij95.org





Centre Information Jeunesse vald'oise



INFOS

- formations, études
- métiers, emploi
- vie pratique
- loisirs, culture



VOYAGES

- séjours linguistiques
- transports
- relais UCPA



ENVIE D'AGIR!

- solidarité internationale
- aide aux projets
- bénévolat



SERVICES

- logement étudiant
- baby-sitting
- jobs
- aide aux devoirs



MULTI MEDIA

- Point Cyb
- accès WIFI
- ateliers
- PDF othèque

Pour aider les jeunes à construire leur avenir...

Le CIJ du Val d'Oise vous accueille sans rendez-vous du lundi au vendredi de 10h à 18h

1 place des arts parvis de la préfecture BP 50315 95027 Cergy-Pontoise Cedex

01 34 41 67 67 Fax: 01 76 61 61 26 mël: cij@cij95.asso.fr web: www.cij95.org

dossier spécial : jobs dans l'animation

le BAFA, le « sésame » : les étapes de la formation, les financements

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), bien qu'il ne soit pas un diplôme professionnel, est une excellente « porte d'entrée » dans le secteur de l'animation.

Il permet de travailler :

→ dans les CLSH (Centres de Loisirs Sans Hébergement – anciennement « centres aérés ») ou

→ dans les CVL (Centres de Vacances et de loisirs – anciennement « colonies ») durant les congés scolaires.

Le BAFA présente plusieurs avantages : il permet de gagner un peu d'argent durant ses études, de s'investir au sein d'une équipe réunie autour d'un projet éducatif, tout en vivant une expérience humaine enrichissante.

Le fait d'être titulaire du BAFA démontre une capacité à gérer un groupe, à travailler en équipe... Il sous entend également certaines qualités humaines comme la patience, le sens de la pédagogie, l'imagination, la persévérance... Et de l'énergie à revendre ! Autant de qualités qui peuvent intéresser un recruteur, même au-delà de l'animation.

De plus, Le BAFA est une étape utile et conseillée pour toute personne souhaitant devenir animateur professionnel, voie pour laquelle il existe des diplômes spécifiques (BAPAAT, BEATEP...), ou se destinant aux carrières sociales (éducateur spécialisé, de jeunes enfants...) ou de l'enseignement.

Le fait d'être confronté à la réalité du terrain lors du stage pratique peut également servir à confirmer un projet d'orientation professionnelle.

Le prix moyen pour un stage de formation générale (étape 1) se situe autour de 500 €, et de 400 € pour le stage d'approfondissement (étape 3). C'est un investissement important, qui peut être atténué par une ré-

munération possible du stage pratique (étape 2) et par des aides financières sous certaines conditions.

la formation BAFA : 3 étapes obligatoires

La formation est composée de 3 étapes (dont deux sessions théoriques et un stage pratique) se déroulant obligatoirement dans l'ordre suivant :

- Session de formation générale (8 jours)
- Stage pratique (14 jours)
- Session d'approfondissement ou de qualification (6 ou 8 jours)

La formation doit être effectuée en 30 mois maximum

Le BAFA : quelles conditions ?

- Il faut avoir 17 ans révolus au 1er jour de la formation

Attention !

- l'inscription au stage s'effectue auprès de l'organisme de formation choisi
- l'inscription administrative s'effectue auprès de la DDJS.

Il est conseillé au candidat de commencer sa recherche de lieu de stage pratique en début de formation, voir avant. Pour cela, il peut demander l'assistance de l'organisateur de la session de formation générale. Il peut également effectuer sa recherche

de stage directement auprès des organisateurs de CVL, du comité d'entreprise des parents, ou encore sur le site du CIJ Val-d'Oise : www.cij95.org (voir autres sites emploi animation dans le chapitre « ressources en ligne » du site www.cij95.asso.fr).

A l'issue des 3 étapes, un Jury départemental BAFA délibère sur le dossier du candidat et propose que celui-ci soit reçu, ajourné ou refusé.

Le candidat reçu est diplômé du BAFA.

Le candidat ajourné peut disposer d'un nouveau délai pour recommencer la session ou le stage jugé insuffisant(e) par le jury. Le candidat refusé doit recommencer l'ensemble de sa formation.

des aides financières possibles

- Dans le Val d'Oise, les aides accordées par la DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports) sont proposées en priorité aux personnes qui passent la session d'approfondissement du BAFA, ou le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). Les publics prioritaires sont les lycéens boursiers, les étudiants boursiers, les demandeurs d'emploi non indemnisés, les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion.

pistes de recherche

Le montant de la bourse pourra atteindre (au maximum) 305 € pour l'ensemble de la formation. Cette aide sera déduite directement du prix de la formation.

Pour plus d'informations, contactez la DDJS.

- La **CAF (Caisse d'Allocations Familiales)** verse une bourse pour la session d'approfondissement du BAFA. Cette aide s'élève à 91,47 €, ou 106,71 € si vous choisissez une formation centrée sur l'accueil du jeune enfant. L'aide financière est versée après l'inscription à la session, et doit être demandée dans un délai de trois mois suivant l'inscription.
- Certains **Comités d'Entreprise** apportent une aide financière aux enfants de leurs salariés.
- Des **mairies** peuvent accorder des aides aux jeunes qui font leur stage dans un CLSH de la commune.
- Pour les demandeurs d'emploi, les frais de formation peuvent être pris en charge par les **ASSEDIC** sous certaines conditions (se renseigner auprès de l'ANPE).

La plupart des emplois dans l'animation des enfants nécessitent le BAFA (complet ou en cours), pour la garde d'enfant cette demande est beaucoup moins fréquente.

L'AFPS (attestation de formation aux premiers secours) est un « plus » très apprécié.

Pour trouver des jobs dans les centres de vacances et de loisirs, contacter le service enfance et/ou jeunesse des mairies, ou encore les maisons de quartier qui recherchent souvent des animateurs pour les vacances scolaires.

De nombreuses annonces sont également à consulter dans les structures et sur le site du réseau Information Jeunesse du Val d'Oise : www.cij95.org

On peut aussi s'adresser directement à son organisme de formation BAFA, aux comités d'entreprises, aux organismes de vacances familiales, aux associations pour handicapés, aux parcs d'attractions, et aux responsables des structures municipales d'animation de proximité.

Pour les titulaires d'un diplôme d'Etat relatif à l'animation sportive (BEES, BEESAN, BEESAPT, BAPAAT etc.), les associations

départementales du réseau « Profession Sport » peuvent aider à trouver un emploi à temps partiel ou un emploi à temps plein : Association Sport Emploi Val d'Oise : 01 34 27 93 81

quelques adresses utiles

→ DDJS 95

Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (bourses, législation)

8, rue Traversière
95000 CERGY
Tél. 01 34 35 33 33

→ CIJ95

Centre Information Jeunesse du Val d'Oise

1, place des Arts – Parvis de la préfecture – BP 50315
95027 CERGY
Tél. 01 34 41 67 67

■ www.cij95.org

→ CAF du Val d'Oise

2, place de la Pergola
95000 CERGY
Tél. 0 820 25 95 10 (Demander le service des aides financières)

■ www.caf.fr

les centres de formation du Val d'Oise

→ CEMEA Ile de France

50, rue de la République
95100 ARGENTEUIL
Tél. 01 30 25 89 20

■ <http://cemea.iledefrance.free.fr/>

→ CPCV Ile-de-France

7, rue du Château de la Chasse
95390 SAINT-PRIX
Tél. 01 34 27 46 46

■ www.cpcvidf.asso.fr

→ IFAC 95

12, boulevard Maurice Berteaux
95130 FRANCONVILLE
Tél. 01 34 44 21 90

■ www.ifac.asso.fr

→ Ligue de l'enseignement du Val d'Oise

2 et 4, rue Berthelot
95300 PONTOISE
Tél. 01 30 31 26 98

■ www.ligue95.com

→ Les Francas - AD95 Val d'Oise Maison de Quartier

Antenne Axe Majeur Horloge
12, allée des Petits Pains
95800 CERGY ST-CHRISTOPHE
Tél. 01 34 64 73 72

■ www.francas.asso.fr

Retrouvez toute
l'offre de formation
BAFA en Ile de France
sur www.cidj.com,
rubrique
« stages BAFA-BAFD
en Ile de France »

où passer l'AFPS ? (attestation de formation aux premiers secours)

→ A.D.E.S. 95

(Association pour le Développement et l'Enseignement du Secourisme dans le Val d'Oise)

2 rue Bernard Palissy
95280 JOUY LE MOUTIER
Tél. 01 30 75 25 73

■ <http://ades95.free.fr>

→ A.D.P.C.

(Association Départementale de la Protection Civile)

5 rue Pissaro
95300 PONTOISE
Tél./Fax : 01 30 31 18 87 (après 18h)

→ Croix rouge française

(Délégation départementale du Val d'Oise)

1 bis rue Henri Dunant
95460 EZANVILLE
Tél. 01 39 35 60 02

■ <http://95.croix-rouge.fr> →
F.F.S.S.

(Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme)
Comité Départemental du Val d'Oise

5 rue Henri Dunant
95160 MONTMORENCY
Tél./Fax : 01 34 21 71 11

■ <http://ffss-national.org>

→ C.D.L.J.

(Centre Départemental de Loisirs Jeunes du Val d'Oise)

Base de plein air et de loisirs
29, rue des Etangs
95000 NEUVILLE-SUR-OISE
Tél./Fax : 01 30 30 01 43

■ www.cdjlj95.org

Contacts :

M. Gilles Sulpice : 06 14 09 42 89
M. Denis Sulpice : 06 21 33 43 07
Adhésion à l'association : 30 €
par an (donne accès aux activités proposées par l'association ainsi qu'aux formations dispensées)

où passer le BSB ? (brevet de surveillant de baignade)

→ C.D.L.J.

(Centre Départemental de Loisirs Jeunes du Val d'Oise)
Base de plein air et de loisirs

29, rue des Etangs
95000 NEUVILLE-SUR-OISE
Tél./Fax : 01 30 30 01 43
Coût : 30 € (en plus de l'adhésion)

■ www.cdjlj95.org

→ Piscine Intercommunale de Montmorency.

3, rue Henri Dunant
95160 MONTMORENCY
Tél. 01 34 12 98 31

■ Centrenautique.
montmorency@wandoo.fr
■ <http://piscine-intercommunale.com>

Il est possible de se présenter en candidat libre, ou d'être présenté par l'organisme de formation, aux sessions du BSB (4 sessions par an).

animation : des ressources en ligne

- www.jeunesse-sports.gouv.fr
Site du ministère Jeunesse, Sports et Vie Associative ; infos officielles sur les formations, les diplômes de l'animation, du sport, le calendrier des examens...
- www.cij95.org
Le site du centre information jeunesse du Val-d'Oise ; infos sur le BAFA, calendrier des sessions BAFA sur le Val d'Oise et l'Île de France, propositions d'offres d'emploi dans l'animation actualisées régulièrement, dépôt de CV.
- www.anpe.fr
Site de l'ANPE : consultation d'offres dans l'animation - code rome 23131
Possibilité de sélectionner offres en CDI, CDD, emploi saisonnier..)
- www.emploi-animation.fr
Site mis en place par le réseau information jeunesse de l'Essonne. Offres d'emploi (animation, direction, sport...), dépôt de CV
- www.animnet.com
Offres d'emploi dans l'animation, infos sur les formations
- <http://metier-animation.com>
Offres dans l'animation, ré-
- www.pratiquesdanim.com
Infos sur les diplômes de l'animation, offres d'emploi...
- www.animjobs.com
Offres dans l'animation, stagiaires, titulaires BAFA...
Offres actualisées mais payantes : inscription en ligne, (1,80 € pour 6 mois d'abonnement).
- www.planetanim.com
Offres d'emploi avec possibilité de sélection par diplômes, tranches d'âge...
- www.jobanim.com
Annonces de jobs dans l'animation, dépôt de CV
- www.animateurs.net
Informations laissées par et pour les animateurs (forum, connaissance des enfants...) Dépôt de CV, offres de job
- www.arpej.net
Association loi 1901, organisatrice de centres de vacances à caractère sportif, affiliée à la ligue de l'enseignement.
- www.lescolos.com
Nombreuses adresses de centres de vacances, forum de recrutement.

foire aux questions sur le BAFA

→ Je n'ai jamais été en centre de vacances étant enfant. Serai-je pénalisé durant le stage de base ? Et durant le stage pratique ?

Non. Si l'on est parti en C.V. dans son enfance, on a acquis des souvenirs, un vécu ou des repères d'enfant et de colon et non d'animateur en charge d'un groupe d'enfants ; On ne connaît pas « l'envers du décor » et ce vécu d'enfant peut fausser la vision du rôle et de l'implication réelle d'un animateur. La position et les responsabilités ne sont pas les mêmes. De plus, les centres de vacances ne sont pas statiques et évoluent avec la société.

Christine Tillet.

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Val d'Oise

→ J'ai 17 ans, quel est le public conseillé pour une première expérience : les maternels, plus faciles ; ou les ados, plus proches de moi ?

Question piège.

Ni les ados : trop proches par l'âge (difficile alors d'endosser un rôle d'autorité à leur égard sauf à disposer soi-même d'une grande maturité et d'avoir réglé ses propres conflits d'adolescent).

Ni forcément les maternels : si le contact semble de prime abord plus facile avec eux, il faut accepter en tant qu'animateur de s'impliquer dans tous les actes de la vie quotidienne qui prennent chez ce public proportionnellement plus d'importance et adapter l'animation aux capacités plus embryonnaires (langage, concentration, sens du collectif...).

Christine Tillet.

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Val d'Oise

→ Pourquoi le stage BAFA est-il si cher ?

Le coût du bafa peut paraître élevé, en effet, car il prend en compte 3 type de frais :

- Les frais de séjour (repas, hébergement, salles de travail...),
- Les frais d'encadrement : les salaires des formateurs et de l'équipe de permanents, le matériel (matériel pédagogique classique : peinture,

papiers, papeterie, et particulier : vidéo, internet...)

- **Les frais de structure** enfin, car le siège de l'association doit fonctionner durant 12 mois sur 12, entre les périodes de stage, afin d'organiser les inscriptions, assurer la formation des formateurs, accompagner les stagiaires dans leur recherche de stage pratique...

CIJ 95

→ Serai-je rémunéré durant mon stage pratique ?

Toutes les situations peuvent se rencontrer selon les organisateurs et selon que le stagiaire vient ou non en sus des quotas d'encadrement minimum ou en sus des effectifs de l'équipe permanente : animateur bénévole (pas de rémunération, remboursement possible de certains frais, pas de prise en charge des frais d'hébergement et de transport), au pair (idem que cas précédent sauf logement et nourriture gratuits) ou occasionnel (rémunération sur la base d'un forfait en vertu de dispositions spécifiques de la convention collective de l'animation socioculturelle).

Certains organisateurs peuvent ne pas rémunérer mais proposer en échange de financer une partie de la for-

mation.

Christine Tillet.

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Val d'Oise

→ Peut-on travailler avec un BAFA? (CDI à plein temps)

Oui, il est tout à fait possible de travailler avec un BAFA en tant que permanent (exemple sur un Centre de Loisirs Sans Hébergement et en accueil péri-scolaire). Même si c'est un diplôme non professionnel, il reste une référence de base, la première marche d'accès dans le secteur de l'animation socio-culturelle. Bien évidemment, si on souhaite y faire carrière, il faut savoir opter plus tard pour des formations professionnelles (BAPAAT, BEATEP, BPJEPS, DEFA...)

Christine Tillet.

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Val d'Oise

→ Quelques conseils pour choisir sa formation.

Pour choisir une formation, il n'y a pas que le prix à prendre en compte.

Une session en externat est moins chère, mais comporte

des inconvénients techniques (frais de déplacement, durée du transport) et pédagogiques (vie collective réduite, échanges plus courts et densité importante...).

En général, vous pourrez lire les objectifs pédagogiques, les valeurs défendues et les options éducatives des associations organisatrices dans notre base de donnée : www.cij95.org/ Vous pourrez également vérifier les objectifs et les contenus de formation spécifiques des sessions, qui peuvent vous donner des indices sur l'adaptation des formations aux fonctions d'animations.

Plus difficile à évaluer, la capacité de l'organisme à assurer une aide à la recherche de stage pratique, l'importance du matériel d'activité mis à disposition, la documentation pédagogique fournie... Tous ces éléments contribuent à assurer une formation de qualité, au même titre que la formation et le suivi des formateurs, qui leur permettent d'améliorer leurs interventions.

Pour appréhender ces éléments, vous pouvez contacter les organismes, ou encore vous appuyer sur les témoignages d'anciens stagiaires (certains sites internet proposent des forums sur les questions de l'animation en général, voir chapitre « ressources en ligne »).

Une session de formation doit permettre d'apprendre ou de redécouvrir des activités qui seront proposées aux enfants (activités manuelles, activités plastiques, jeux...) il faut les vivre, les réaliser soi-même pour les comprendre et les analyser.

La formation BAFA ne doit donc pas se résumer à une série de cours dans une salle de classe, mais permettre la pratique, l'échange et l'analyse.

Enfin, il est permis de penser qu'une association qui pratique la formation BAFA et BAFD depuis plusieurs dizaines d'années a vraisemblablement acquis une expérience et un savoir-faire non négligeables.

L'équipe du CIJ

+ de questions, + de réponses sur le BAFA :
www.cij95.asso.fr/animation/faq.htm



danse
théâtre
musiques

de grands spectacles
à partir de 5 €

Tarifs réduits
étudiants
et jeunes
scolarisés,
passe culture
abonnement
Evasion
(4 spectacles
de 5 à 8 €)

01 34 20 14 14 - www.lapostrophe.net

scène nationale Cergy-Pontoise & Val d'Oise
L'apOSTROPHE
théâtre des Arts • théâtre des Louvrais

ANIMATEUR
POURQUOI PAS MOI ?

FORMATIONS
BAFA / BAFD

CONTACT
LEO LAGRANGE
ILE DE FRANCE
153 avenue Jean lolive
93695 Pantin cedex
tél : 01.48.10.65.64
bafa.idf@leolagrance.org
www.leolagrance.org

ifac 95 **Institut de formation d'animation et de conseil**

FORMATIONS : BAFA, BAFD, BAPAAAT, BPJEPS, Assistante de vie, Employée familiale polyvalente, CAP Petite Enfance
ANIMATIONS : Jeu de Lois, Formation CMU, Jeu santé
INSERTION : Activation du RMI
CONSEIL-MISSION : gestion de centres de loisirs et de centres sociaux (délégation de service public)
EMPLOI : dynamisation des demandeurs d'emploi

Contact :
Tél : 01.34.44.21.90 - Fax : 01.34.14.49.42
E-mail : ifac95@ifac.asso.fr

Réalisé sous l'égide du Comité éditorial du Réseau Information Jeunesse d'Ile de France. Complément Val d'Oise apporté par le Réseau Information Jeunesse du Val d'Oise.

- **Directeur de Publication :**
Eric Obon • Centre Information Jeunesse du Val d'Oise
1, place des Arts • 95000 Cergy
Tél. 01 34 41 67 65
- **Coordination technique et impression :**
XL Communication
16, Place du Général de Gaulle
59800 Lille • Tél. 03 20 12 32 41
contact@xlcom.biz
- **Graphiste :**
Cédric Hédin • Tél. 06 86 79 76 36
cedric_hedin@yahoo.fr

Imprimé en UE – 2^e trimestre 2006



annexes

Les ressources et adresses des lieux-clés pour la recherche d'un job

le réseau information jeunesse en Val d'Oise

- **Bureau Information Jeunesse d'Argenteuil**
30 bis, boulevard du G^{ral} Leclerc
95100 ARGENTEUIL
Tél. 01 30 25 10 29
Fax : 01 39 80 09 13
■ bijargenteuil@free.fr
- **Bureau Information Jeunesse de Beauchamp**
6, avenue de l'Égalité
95250 BEAUCHAMP
Tél. 01 30 40 57 87
Fax : 01 30 40 57 80
■ BIJ@ville-beauchamp.fr
- **Point Information Jeunesse de Bezons**
Espace Jeunes
39, rue Villeneuve
95870 BEZONS
Tél. 01 34 34 04 50
FAX : 01 34 34 04 57
■ jeunesse.bezons@wanadoo.fr
■ pointcyb.bezons@laposte.net
- **Centre Information Jeunesse Cergy Grand Centre**
1, place des Arts
BP 50315
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél. 01 76 62 11 07
Fax : 01 30 38 91 00
■ cij@cij95.asso.fr
■ www.cij95.org
- **Point Information Jeunesse Cergy - Axe Majeur**
12, allée des Petits Pains
95800 CERGY HORLOGE AXE MAJEUR
Tél. 01 34 33 43 80
Fax : 01 34 33 43 81
■ pij.csc@ville-cergy.fr
- **Point Information Jeunesse Cergy - l'Orée du Bois**
Maison de Quartier des Touleuses
Place des Touleuses
95000 CERGY L'OREE DU BOIS
Tél. 01 34 24 84 63
Fax : 01 30 32 64 19
■ pijtoul04@yahoo.fr
- **Bureau Information Jeunesse d'Eaubonne**
3, rue Jean Mermoz
95600 EAUBONNE
Tél. 01 34 06 08 32
Fax : 01 39 59 88 69
■ pij-aubonne@wanadoo.fr
- **Bureau Information Jeunesse d'Enghien**
17, place Foch
95880 ENGHIEEN
Tél. 01 34 12 32 53
Fax : 01 34 12 98 84
■ bij@enghien95.fr
- **Bureau Information Jeunesse d'Eragny sur Oise**
Maison de l'Information, de l'Emploi et du Multimédia
14 rue du Commerce
BP21
95610 ERAGNY SUR OISE
Tél. 01 39 09 06 00
Fax : 01 34 48 99 67
■ bij@ville-eragny.fr
■ cyberbase@ville-eragny.fr

→ **Point Information Jeunesse d'Ermont**

37 bis, rue Maurice Berteaux
95120 ERMONT
Tél. 01 34 44 10 31
Fax : 01 34 44 10 39

- valerie.heran@ville-ermont.fr
- david.garraud@ville-ermont.fr

→ **Point Information Jeunesse de Gonesse**

84, avenue des Myosotis
95500 GONESSE
Tél. 01 39 85 99 23

- [pij@mairie-gonesse.fr](mailto:pj@mairie-gonesse.fr)

→ **Point Information Jeunesse de Jouy le Moutier**

Maison de Quartier des Eguerêts
95280 JOUY LE MOUTIER
Tél. 01 34 43 50 50
Fax : 01 34 24 84 97

- [pij@jouylemoutier.fr](mailto:pj@jouylemoutier.fr)

→ **Point Information Jeunesse de Louvres**

Place de la Gare
95380 LOUVRES
Tél. 01 34 31 31 33
Fax : 01 34 31 31 37

- [pij.louvres@wanadoo.fr](mailto:pj.louvres@wanadoo.fr)

→ **Point Information Jeunesse de Montmorency**

21 Bis rue de Jaigny
95162 MONTMORENCY
Tél. 01 39 64 66 31
Fax : 01 39 64 65 93

- [pij@ville-montmorency.fr](mailto:pj@ville-montmorency.fr)

→ **Point Information Jeunesse de Pierrelaye**

42 bis, rue Victor Hugo
95480 PIERRELAYE
Tél. 01.34.32.41.90
Fax : 01.34.64.35.29

- [pij@ville-pierrelaye.fr](mailto:pj@ville-pierrelaye.fr)

→ **Point Information Jeunesse de Pontoise**

14, Rue Alexandre Prachay
95300 PONTOISE
TEL : 01.30.38.52.12
FAX : 01.30.73.16.47

- [pij@extranet.ville-pontoise.fr](mailto:pj@extranet.ville-pontoise.fr)

→ **Point Information Jeunesse de Sannois**

Place du Général Leclerc
BP60088
95111 SANNOIS CEDEX
Tél. 01 39 98 20 00
Fax : 01 39 98 20 01

- emploi@sannois.org

→ **Bureau Information Jeunesse de Sarcelles**

20 bis, place de France
95200 SARCELLES
Tél. 01 34 38 27 74

- bjjsarcelles@voila.fr

→ **Point Information Jeunesse de Saint Leu la Forêt**

Maison des Loisirs et de la Culture
81, rue d'Ermont
95320 S^T LEU LA FORET
Tél. 01 39 95 40 46
Fax : 01 39 95 59 61

- [pij.mlc.st.leu@wanadoo.fr](mailto:pj.mlc.st.leu@wanadoo.fr)

→ **Point Information Jeunesse de Saint Ouen l'Aumône**

31, avenue du Général de Gaulle
95310 SAINT OUEN L'AUMONE
Tél. 01 30 37 67 77

- laclefpj@wanadoo.fr

→ **Point information Jeunesse de Saint Prix**

5, rue du Château de la Chasse
95390 SAINT PRIX
Tél. 01 34 27 46 46
Fax : 01 34 27 46 41

- communication@cpcvidf.asso.fr

→ **Point information Jeunesse de Vauréal**

Service Jeunesse
3, Promenade des Blés Mûrs
95490 VAUREAL
Tél. 01 34 30 99 68
Fax : 01 34 66 71 21

- pjvaureal@yahoo.fr

→ **Point Information Jeunesse
de Villiers le Bel**

44, Avenue Pierre Semard
95400 VILLIERS LE BEL
Tél. 01 39 94 07 55
Fax : 01 34 19 14 78

- pijvlb@wanadoo.fr
- pointcybvlb@wanadoo.fr

lieux-clés

DDTEFP

→ **Direction Départementale
du Travail de l'Emploi et de
la Formation Professionnelle
du Val d'Oise**

Immeuble Atrium
3, boulevard de l'Oise
95014 CERGY PONTOISE CEDEX
Tél. 01 34 35 49 49
Fax : 01 30 30 37 23

Pour toute information en
ligne sur la législation du
travail :

- <http://www.travail.gouv.fr>

les antennes locales ANPE en Val d'Oise

→ **ALE Argenteuil**

82, boulevard Héloïse
95100 ARGENTEUIL
Tél. 01 39 61 94 57

→ **ALE Cergy-Pontoise**

Immeuble le Beloïse
2, Boulevard de l'Oise
95000 CERGY
Tél. 01 34 20 14 90

→ **ALE Cergy-Saint-Christophe**

Immeuble Buro Plus
1, rue de la Grande Ours
95800 CERGY-S^T-CHRISTOPHE
Tél. 01 34 35 39 59

→ **ALE Ermont**

23, rue de Stalingrad

95120 ERMONT
Tél. 01 34 44 10 00

→ **ALE Garges-lès-Gonesse**

Centre Commercial Porte Ville
Avenue du Général de Gaulle
95140 GARGES-LES-GONESSE
Tél. 01 34 45 25 40

→ **ALE Gonesse**

ZAC La Grande Vallée
1, avenue Pierre Salvi
95500 GONESSE
Tél. 01 39 87 41 66

→ **ALE Herblay**

52, rue de Paris
95220 HERBLAY
Tél. 01 39 78 12 33

→ **ALE Montmorency**

27, rue Ferber
95160 MONTMORENCY
Tél. 01 39 34 68 28

→ **ALE Persan**

5, rue Hadancourt
95340 PERSAN
Tél. 01 30 28 69 00

→ **ALE Roissy**

Zone Fret 4 Roissy Tech.
5, rue du Cercle
95709 ROISSY-CHARLES-DE-
GAULLE CEDEX
Tél. 01 48 62 12 40

→ **ALE Saint-Gratien**

6, rue du Maréchal Juin
95210 SAINT-GRATIEN
Tél. 01 34 17 10 50

→ **ALE Saint-Ouen-l'Aumône**

ZI du Vert Galant
19, avenue de l'Eguillette
BP 97001
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
Tél. 01 34 30 47 00

→ **ALE Sarcelles**

29, avenue du 8 Mai 1945
95200 SARCELLES
Tél. 01 39 92 67 60

→ **ALE Taverny**

325, rue de Paris
BP 47
95152 TAVERNY CEDEX